

Parlons des vrais sujets

Plus de 70 élu.es, rejoins par déjà près de 100 signataires, ont signé une tribune appelant enfin à parler des vrais sujets, comme Anne Hidalgo.

La campagne présidentielle ne peut se résumer à un face à face entre les candidats de l'Extrême-droite et de la Droite, partant du postulat que la Gauche serait hors-jeu.

Oui, Anne Hidalgo a raison de replacer la question sociale au cœur du débat politique en proposant d'augmenter le SMIC de 15% et d'organiser des conventions salariales dans toutes les branches.

Au cours de cette campagne, nous voulons apporter des réponses aux vrais enjeux : comment réduire les inégalités sociales ? Comment relocaliser les emplois ? Comment réaliser la transition énergétique sans faire payer la facture aux plus modestes ? Comment apporter des garanties aux travailleurs indépendants précarisés, aux contrats salariés toujours plus courts, aux temps partiels subis ? Comment permettre à l'École de tenir la promesse républicaine d'Égalité ? Comment permettre à chaque jeune de suivre la formation qu'il souhaite ? Comment permettre également l'accès aux soins pour tous, quel que soit son niveau de vie ou son lieu d'habitation ? Comment rendre à l'hôpital public les moyens nécessaires à son action ? Enfin, comment protéger nos aînés du risque de la dépendance et du grand âge ?

Anne Hidalgo incarne notre famille politique, la Gauche réformatrice,



L'action politique ne peut être qu'une démarche collective

écologiste, européenne, laïque et féministe. Celle qui invente, qui accepte de se frotter au réel, qui est fière d'être à l'origine d'avancées sociales majeures comme les congés payés, la retraite à 60 ans, les 35 heures, la CMU... Celle qui, dans nos collectivités, défend le service public, organise les activités périscolaires, accompagne la vie associative, construit des logements sociaux... Cette Gauche qui sait allier crédibilité et audace.

Comme Anne Hidalgo, nous considérons que l'action politique ne peut être qu'une démarche collective. C'est pourquoi, nous nous engageons à ses côtés et appelons l'ensemble des Finistériennes et des Finistériens qui se reconnaissent dans sa démarche, dans sa conception d'une République ouverte, fraternelle et apaisée, à nous rejoindre.

Ensemble, nous avons 50 jours pour faire connaître les 70 propositions du programme d'Anne Hidalgo, 50 jours pour en débattre, 50 jours pour convaincre.

Retrouver le texte intégral de la tribune, voir la liste des signataires et rejoindre le comité de soutien départemental sur <http://ps29.org/Parlons-des-vrais-sujets>

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 17/02/2022

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Obsession identitaire

En reprenant à son compte l'expression « grand remplacement », Valérie Pécresse a commis une énorme faute politique.

Le « grand remplacement » n'est, en effet, qu'une théorie inventée par l'Extrême-droite destinée à faire passer les racistes pour des résistants. Un peu comme pour le « racisme anti-blanc » il s'agit de justifier la xénophobie, de faire passer les coupables pour des victimes, avec, comme sur les cours d'école, l'argument du « c'est lui qui a commencé ».

Toutes les études démographiques sérieuses montrent qu'on reste dans le domaine du fantasme et de la propagande. Voilà près de quarante ans déjà, en 1985, *Le Figaro magazine* avait titré, sous la photo d'une Marianne voilée : « Serons-nous encore Français dans 30 ans ? ». Plus que jamais, un sursaut de la Gauche est nécessaire pour arrêter la diffusion de ces théories qui auraient dû rester cantonnées dans les marges de l'Extrême-droite.

PS29

Protéger dans la justice

Marylise Lebranchu

« Nous devons aller à la rencontre des électrices et des électeurs pour leur dire que la justice et la protection sont au cœur de notre projet présidentiel », insiste Marylise Lebranchu, présidente du comité de soutien d'Anne Hidalgo dans le Finistère.



Personne ne fera ce travail à notre place

Cap Finistère : Quelles relations entretiens-tu avec Anne Hidalgo ? Comment vous êtes-vous connues ?

Marylise Lebranchu : J'ai connu Anne Hidalgo lorsqu'elle travaillait au cabinet de Martine Aubry au ministère du Travail. J'étais ministre de la Consommation et des PME, dans le gouvernement de Lionel Jospin, et nous avons travaillé ensemble sur le dossier de la réduction du temps de travail dans les petites entreprises. En effet, il fallait tenir compte des spécificités de certains métiers, je pense notamment au secteur du bâtiment. À l'époque, elle m'a apporté une aide précieuse pour poser les bases des négociations en respectant tous les partenaires et en abordant toutes les questions, comme la santé au travail, la valorisation des compétences, les évolutions de carrières...

Nous sommes restées très liées et lorsque je suis devenue Garde des Sceaux, elle m'a encore aidé pour négocier avec les agents du ministère, en particulier ceux de la Pénitencière qui étaient en grève.

Ce sujet est rarement mis en avant dans les campagnes électorales mais il est pourtant essentiel. C'est le sens même de la social-démocratie de donner la possibilité aux partenaires sociaux de négocier, en tenant compte de tous les points de vue pour améliorer les conditions de travail. Les gens passent en effet une grande partie de leur vie en entreprise, d'où l'importance de créer les conditions d'un dialogue social

fructueux. C'est précisément ce que propose Anne Hidalgo en augmentant le SMIC de 15%, en réduisant les écarts de salaires de 1 à 20 et en annonçant des négociations salariales dans toutes les branches professionnelles.

Cap Finistère : Comment conçois-tu ton rôle de présidente du comité de soutien départemental ?

Marylise Lebranchu : C'est avant tout un honneur et un privilège. Pour moi, c'est d'abord une prise de parole. Une manière de dire que je choisis, en fonction de mes convictions politiques, de soutenir Anne Hidalgo qui propose un projet capable de les mettre en œuvre.

Cap Finistère : Qu'attends-tu des membres de ce comité de soutien ?

Marylise Lebranchu : Qu'ils et elles s'affichent comme des soutiens d'Anne Hidalgo et surtout qu'ils et elles prennent la parole, dans leur entourage familial, professionnel ou associatif, pour expliquer les raisons de leur engagement. Pour les parents d'élèves, expliquer qu'on supprimera *Parcoursup* pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, pour les salariés, rappeler que nous augmenterons le SMIC de 15%, etc.

Il faut, bien sûr, distribuer des tracts sur les marchés, dans les boîtes aux lettres et coller des affiches, mais il faut aussi faire ce travail de conviction au plus près des électrices et des électeurs. Ça, personne d'autre ne le fera à notre place.

« C'est le sens même de la social-démocratie de donner la possibilité aux partenaires sociaux de négocier. »

Cap Finistère : Quel arguments mets-tu en avant pour convaincre de voter pour Anne Hidalgo ?

Marylise Lebranchu : D'abord, il faut qu'on sorte de la culpabilité du mandat de François Hollande et qu'on retrouve la fierté d'être socialistes, avec tout ce que cela signifie en termes d'avancées sociales. Arrêtons de raser les murs. Ensuite, pour résumer le projet d'Anne Hidalgo, je dis qu'il défend des valeurs de justice. Pourquoi une partie de nos électeurs ont cessé de nous faire confiance ? Parce qu'ils ont eu l'impression que nous ne les protégeons plus. Je pense notamment au travail du dimanche qui a



Anne Hidalgo à l'écoute des acteurs économiques

fait tellement peur à ceux qu'on appelle, aujourd'hui, les premiers de corvée dans la grande distribution. Nous devons leur dire que nous avons tenu compte de nos erreurs et c'est pour cette raison que la justice et la protection sont au cœur du projet *Réunir la France*.

On protège les enfants avec une école de qualité. On protège les salariés avec la prise en compte des conditions de travail et les rémunérations. On protège les citoyens avec des hôpitaux qui leur garantissent qu'en cas de gros pépins, ils seront pris en charge. On protège les personnes âgées en refusant la privatisation des EHPAD. On protège les citoyens avec un programme sur la sécurité, réaliste et raisonnable. Dans la justice, on protège les citoyens. Voilà comment il faut résumer, et ensuite, décliner les 70 propositions du programme.

Date à retenir



Anne Hidalgo animera un meeting régional le **vendredi 11 mars, à 19h00** Halles Martenot à Rennes.

Plus de détails sur les modalités du déplacement seront communiqués dès que possible.

Inscriptions sur :

<https://www.2022avechidalgo.fr/rennes>

Ubérisation : non au tiers statut

« Il est urgent d'améliorer la protection des travailleurs des plateformes qui sont de plus en plus nombreux dans notre pays ! » Le 26 janvier, Jean-Luc Fichet est intervenu à la tribune du Sénat pour rappeler l'opposition du groupe socialiste au texte du gouvernement et de la majorité sénatoriale qui entérine insidieusement la création d'un tiers statut, alors même que l'« ubérisation » touche un nombre croissant de secteurs d'activités.

Le sénateur du Finistère a insisté en particulier sur son article 1^{er}, « dont l'adoption aurait pour effet d'entériner la création d'un tiers-statut pour les travailleurs des plateformes, alors même que le risque d'expansion du phénomène d'ubérisation pèse sur un nombre croissant de secteurs d'activités ».

Cette création est d'autant plus incompréhensible que, comme l'a rappelé Jean-Luc Fichet, « l'idée d'un tiers-statut recule dans la plupart des pays européens, à la suite de la

multiplication des décisions de justice reconnaissant le lien de subordination des travailleurs de ces plateformes, comme cela a été le cas en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, en Allemagne ou encore, récemment, aux Pays-Bas ».

En France, dans un rapport publié en décembre 2020, Jean-Yves Frouin, ancien président de la Chambre sociale de la cour de Cassation, a également clairement écarté ce statut, en proposant de salarier les travailleurs des plateformes,

via le portage salarial ou une coopérative d'activité et d'emploi.

« C'est cette seconde option que nous préconisons depuis plusieurs années, afin de sécuriser la relation juridique des travailleurs tout en leur apportant de l'autonomie – ils y sont attachés – dans l'exercice de leur activité et en développant un modèle de plateforme numérique plus vertueux, s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire », a rappelé le parlementaire.



Les socialistes défendent les travailleurs des plateformes

Une proposition de loi, portée par Olivier Jacquin et dont Jean-Luc Fichet fut le rapporteur, prévoyait des mesures adaptées et efficaces, comme la possibilité pour les travailleurs d'intenter des actions de groupe, la présomption de salariat, dès lors que la majeure partie du revenu est issue de l'exploitation d'un algorithme et la capacité pour les prud'hommes de se prononcer sur les demandes de requalification et d'exiger la production des algorithmes utilisés.

Un départ qui rapporte

On retiendra, de la première étape du Tour de France 2021, que Julian Allaphilippe a endossé le maillot jaune à Landerneau après avoir gravité la Fosse aux loups. Mais au-delà de l'aspect sportif, comme les collectivités locales s'y étaient engagées, on dispose également, grâce à une étude réalisée par l'ADEUPa (l'Agence d'Urbanisme Brest-Bretagne), d'un bilan médiatique, économique et environnemental de cette épreuve.

Brest est, avec Paris, la seule ville à avoir organisé quatre grands départs du Tour de France (1952, 1974, 2008 et donc 2021).

Après la défection de Copenhague, la Bretagne, et Brest en particulier, ont, en quelques heures, accepté de relever le défi. Cela s'est traduit par le grand départ de Brest, mais aussi, par trois autres étapes traversant les autres départements bretons. « Il a fallu prendre la décision en quelques heures, mais nous n'avons

pas hésité », ont souligné Loïg Chesnais-Girard et François Cuillandre, à l'occasion de la présentation officielle de l'étude.

Les collectivités s'étaient en effet engagées, en lien avec ASO, société organisatrice du Tour de France, à publier un rapport sur les retombées médiatiques, financières et environnementales de l'événement.

Le Tour de France est le troisième

événement sportif le plus suivi dans le monde après les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de football : il est retransmis dans 118 pays, sur près de 1 000 chaînes de télévision. L'étape Brest-Landerneau a été suivie par « 3,6 millions de téléspectateurs avec une pointe à 5,4 millions au moment de l'arrivée ».

Le lancement du Tour a attiré près de 52 000 personnes dans la cité du Ponant, alors que la saison touristique commençait à peine.

Un euro investi par les collectivités locales a rapporté en moyenne 3 euros. L'étude de l'ADEUPa estime à 4,35 millions d'euros les retombées de l'événement pour l'économie finistérienne.

Pour Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, cette étude servira à améliorer encore les performances environnementales de la compétition dont la flotte de véhicules sera, cette année, 100 % électrique.



Une étude pour améliorer le Tour de France

Agenda

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition d'Yvette Paugam, fidèle adhérente de la section de Guipavas.

Nous adressons, à sa famille et ses proches, nos plus sincères condoléances.

10 avril

Premier tour de la Présidentielle.

24 avril

Second tour de la Présidentielle.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1382 - Vendredi 18 février 2022
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :
Yves FORMENTIN-MORY
Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année
Adhérents : 25 euros
Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

Rendons la parole aux citoyens!

Didier Le Bret

Le quinquennat qui s'achève a été profondément marqué par la confiscation de la délibération collective. Il est donc urgent de recréer des espaces de dialogues et permettre l'expression citoyenne, dans l'espace public comme dans les entreprises, nous explique Didier Le Bret, conseiller d'Anne Hidalgo pour les questions démocratiques et auteur de *Rendez les doléances*, publié aux éditions Lattès.

Cap Finistère : Comment expliquez-vous l'impasse démocratique dans laquelle s'est enfermé Emmanuel Macron ?

Didier Le Bret : Il faut se souvenir des origines de ce pouvoir pour comprendre les frustrations. Lorsqu'Emmanuel Macron se présente, il publie un livre qui s'appelle « Révolution ». C'est un mot fort qui a du sens, certainement pas choisi au hasard. Il a embarqué les gens dans sa dynamique En Marche sur la promesse d'un processus très horizontal en leur disant : Vous voulez sortir des corps intermédiaires ? Vous voulez sortir des partis politiques qui ne représentent plus qu'eux-mêmes ? Vous voulez sortir d'une vie politique qui a été dévitalisée ? Alors reprenez votre destin en main, faites émerger les idées. De nombreux Français ont joué le jeu, ont repris goût au débat, à la politique. Ils ont rapidement réalisé que le candidat ne s'était livré au fond qu'à une banale étude de marché, permettant de segmenter un peu plus une offre sans cohérence, de type « attrape mouches » ! C'était bien fait et cette révolution technologique, optique, lui a permis d'être élu.

Cependant, très rapidement, trois malentendus vont se succéder. Le premier intervient lorsqu'il envoie au Parlement une majorité absolue de députés godillots. Là, les électeurs constatent que sa Révolution est non seulement un retour à l'identique, mais en pire. Les électeurs espéraient une révolution et ils ont eu une monarchie constitutionnelle.

Le deuxième malentendu intervient lorsque, pour court-circuiter les corps intermédiaires, il convoque ses états généraux. Pour le grand débat national, il se met, littéralement, au centre du jeu : exactement le contraire de ce pourquoi sont conçus les instruments de la participation citoyenne. Il choisit les questions, fait les réponses, cadre le débat, il tire les conclusions en quelques semaines, il fait un chèque et décrète qu'il est temps de passer à autre chose.

Enfin, la convention citoyenne pour le

climat constitue le troisième rendez-vous manqué. Après avoir fait miroiter des perspectives très ambitieuses, le Président détricote un ensemble qui avait une cohérence mais dont il ne reste, en bout de course, plus grand-chose. Promesse déçue, comme pour les doléances d'ailleurs.



Cap Finistère : Comment Anne Hidalgo compte-t-elle redonner vraiment la parole aux citoyens ?

Didier Le Bret : Elle a entendu les Français qui dénoncent la confiscation du débat et elle a repris l'idée qui est le plus fortement ressorti, c'est-à-dire le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC). Face à un pouvoir qui refuse d'écouter et qui est persuadé d'avoir toujours raison, le référendum semble la seule solution pour permettre de faire entendre la voix des citoyens, de reprendre la main sur l'agenda politique. De plus, tirant là aussi les leçons de ce quinquennat, Anne Hidalgo propose de rabaisser les conditions de déclenchement du RIP (Référendum d'Initiative Partagé) à un million de signatures de citoyens contre un peu plus de quatre millions aujourd'hui.

Cap Finistère : Ce recours aux référendums ne risque-t-il pas de laisser de côté les corps intermédiaires qui, déjà, ont été ignorés depuis cinq ans ?

Didier Le Bret : Non, bien sûr. On manque de débats à tous les étages, pas seulement dans la sphère publique, mais aussi dans les entreprises qui ont tout à gagner à intégrer davantage les salariés dans toute forme de discussions. Pas seulement pour des négociations salariales, mais aussi sur la stratégie de l'entreprise, sur leur degré d'adhésion au projet professionnel...

Nous disposons de marges de manœuvre importantes pour que les salariés ne se sentent pas seulement des pions mais aussi détenteurs d'une partie des vrais actifs de l'entreprise. La limitation des écarts de salaires peut aussi contribuer à favoriser le dialogue. Plus l'écart se creuse, moins on peut se comprendre. À force de s'éloigner les uns des autres, on finit par se perdre de vue. Comme je ne crois pas à l'homme providentiel en politique, je ne crois pas au génie dans l'entreprise qui pourrait, sur ses seules qualités, justifier des écarts de salaires aussi exorbitants. Nous devons, au contraire, créer les conditions de délibérations collectives capables de faire émerger des solutions.